

# PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

## Comité de validation de la déclinaison régionale du PNA pour les odonates en Auvergne Le 6 juillet 2012 à la DREAL Auvergne

### Etaient présents :

Elisabeth	COURT	DREAL Auvergne / SEBR / EMA / Chef de cellule qualité des eaux
Ludovic	TAILLAND	LPO Auvergne / Odonatologue
Sylvie	MARTINANT	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Aurélie	SOISSONS	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Florian	VERON	Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Florence	SEMIOND	Conseil régional d'Auvergne
Raphaëlle	ITRAC-BRUNEAU	OPIE / Coordinatrice du PNA Odonates
Francis	BRONNEC	Odonatologue
Tristan	NOYERE	SMAT Haut-Allier / représentant SAGE Haut-Allier
Lionel	PONT	PNR des Volcans d'Auvergne / Conservateur RN Godivelle
François	AURICHE	Conseil général de l'Allier / Service Environnement
Nicolas	LOLIVE	CPIE haute Auvergne / Odonatologue

### Etaient excusés :

Thierry	LEROY	PNR des Volcans d'Auvergne / RNN Chastreix-Sancy / Odonatologue
Nadine	NOGARET	PNR Livradois Forez / Chargée de mission Environnement
Sylvain	VRIGNAUD	Malacologue / Odonatologue
Véronique	MOREL	Conseil général de Haute-Loire / Service Environnement
Laurent	VELLE	ONF RNN Val Allier / Réseau entomologie ONF
Patrick	FLOUR	Agence de l'Eau Adour Garonne

---

Madame Elisabeth Court ouvre la séance et lance un tour de table des participants.

### **Calendrier**

Il est acté lors de la réunion une remontée des différentes corrections et remarques par les membres du COPIL avant le 20 juillet. Ces dernières seront intégrées par le CEN Auvergne et le document corrigé sera renvoyé aux membres le 1<sup>er</sup> aout pour validation définitive et envoi au CSRPN le 8 aout. Le document devra être examiné au CSRPN de septembre ou d'octobre.

### **Présentation par R. Itrac-Bruneau de l'état d'avancement des déclinaisons régionales du PRA Odonates en France**

Le PNA Odonates est engagé depuis 2 ans.

86 % des régions ont commencé leur déclinaison régionale : il manque encore Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Bretagne. *Pour en savoir plus :* <http://odonates.pnaopie.fr/>

Pour information, en septembre 2012, l'OPIE organise une réunion des opérateurs PNA Odonates afin de préparer l'évaluation de l'état de conservation des espèces d'Odonates relevant de la Directive Habitats à laquelle le CEN Auvergne a prévu de participer.

### **Présentation par S. Martinant des éléments principaux de la déclinaison Auvergne envoyée aux membres.**

Un certain nombre de corrections de forme ont été ou seront transmises par écrit au CEN Auvergne. Des remarques de fond ont été transmises au CEN Auvergne par des structures ne pouvant participer au COPIL et intégrées aux remarques et discussions du COPIL qui sont synthétisées à la suite voire dans la déclinaison régionale du PNA.

### Partie 1 & 2 - les espèces :

- Ludovic Tailland précise que des inventaires complémentaires réalisés en 2011 sur *E. bimaculata* sur les gravières du Val de Cher repoussent vers le sud sa limite de répartition auvergnate et montrent que le Val de Cher est une zone importante pour l'espèce.
- Florian Véron rapporte deux nouvelles données en 2011 d'*O. curtisii* sur le Val de Loire Bourbonnais.

# PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

## Partie 3 – les acteurs et enjeux :

- Florence Sémion précise qu'il n'existe actuellement aucune RNR, bien qu'un travail soit actuellement en cours concernant la création d'un certain nombre. Il faut donc les supprimer de la liste des outils et de l'analyse concernant les espaces protégés.
- François Auriche rajoute que le site de la Vauvre, considéré en RNR dans le tableau en annexe est cependant un ENS du Conseil Général de l'Allier.
- Francis Bronnec fait remarquer que les critères permettant la priorisation des espèces dans le tableau 9 ne sont pas clairs (menace, responsabilité de l'Auvergne, rareté ?) et que cette priorisation apparaît impossible à réaliser pour la grande majorité des espèces car elle restera toujours subjective et discutable. Comme il apparaît nécessaire de conserver un critère permettant de hiérarchiser les enjeux, il est décidé de garder uniquement la colonne « Responsabilité Auvergne ». Le texte explicatif du tableau sera modulé pour correspondre à une analyse de cette responsabilité.
- Nicolas Lolive souhaite que l'on remplace « espèces non-prioritaire » par « espèces de priorité moindre » car l'ensemble des espèces du PRA sont prioritaires et il ne faudrait pas laisser croire que certaines n'ont pas d'intérêt.
- L'ensemble des participants souhaite améliorer la lisibilité des tableaux 7 et 8 concernant les espèces et les espaces protégés, tout en les conservant car riches d'informations. Ainsi, il est décidé dans le tableau 7 de rajouter dans la légende que l'information est liée au nombre de sites abritant des espèces. Pour le tableau 8, il est convenu de mettre les pourcentages au sein du tableau et de préciser sous la légende afin que l'information soit plus accessible les biais liés à la méthode de recoupement géographique.
- Francis Bronnec souhaite qu'il soit rajouté dans le tableau 10 une action de sensibilisation concernant *C. mercuriale* car il est présent dans de nombreux fossés à eau courante, notamment en bord de route ou de chemins, et une sensibilisation à destination des gestionnaires (CG, communes...) pourrait permettre d'éviter la destruction des habitats au moment des entretiens (éviter curage de tous les secteurs en même temps lorsque l'espèce est présente, permettre une recolonisation de la végétation après curage...)

## Partie 4 – Les fiches actions :

Etant donné les règles de mise en concurrence exigées par le SGAR Massif Central concernant la mobilisation de fonds FEDER, l'animation du PRA odonates devrait s'organiser, contrairement à celle mise en place dans le cadre du PRA Chiroptères, avec une coordination et une validation des projets à déposer chaque année en COFIL suivi de multiples dépôts de dossier par chaque porteur de projet. Il est prévu que ce mode de fonctionnement soit discuté entre partenaires financiers en septembre 2012 à l'initiative de la DREAL Auvergne. Ainsi, dans l'ensemble des fiches, les « maitres d'œuvres » seront remplacés par « porteurs de projet potentiels ».

### Principales remarques concernant les fiches :

- Fiche A.1 – Animation : des remarques sont formulées concernant les budgets prévus pour cette action, avec notamment pour certains membres du COFIL, un temps sous-estimé concernant l'animation de réseau et surestimé concernant les liens avec les PRA voisins. De plus, une partie importante de l'animation est prévue sur l'année 2012 alors qu'il semble peu probable qu'elle soit engagée sur cette année. Ces estimations seront revues dans la version définitive.
- Fiche A.3 – Centraliser les connaissances : discussion autour de la mise en place d'une éventuelle base de données régionale sur les odonates prévue dans la fiche et du lien à trouver avec les bases existantes et le futur observatoire de la biodiversité en Auvergne. Dans l'attente d'une organisation régionale fonctionnelle, le tableau xls élaboré au cours du travail de déclinaison continuera d'être utilisé pour centraliser les données régionales.
- Fiche A.5 : Voir pour modifier le titre qui ne paraît pas clair.
- Fiche A.8 : cette fiche n'apparaît pas adaptée à un certain nombre de membres du COFIL qui estiment qu'il relève des services de l'état et des collectivités de prendre en compte les espèces menacées, dont espèces PRA dans la mise en place des stratégies de sauvegarde et non de l'animateur PRA. Après discussion des membres du COFIL, cette fiche sera conservée uniquement pour *C. ornatum* pour lequel une intégration des stations en zone Natura 2000 notamment devra être soutenue par l'animateur du PRA auprès des services de l'état.